TOURCOING

A propos de la Variole

Pour prouver que l'Administration municipale a raison de faire procéder par force à la vaccination et revaccination, il suffira de citer une maison où a sévi la variole et de faire connaître au public les ravages causés par cette maladie.

Au n° 5 de la rue des Girondins, habitait la famille Dejaegher, se composant du père âgé de 37 ans ; de la mère, âgée de 31 ans et de 3 enfants, 2 jumelles de 4 ans 1/2 et un garçon de 10 mois.

Le 3 février, la variole fait son apparition dans cette maison ; elle s'attaque à une petite de 4 ans 1/2 qui succombe le 6.

Le 16, la mère et les 2 autres enfants sont également atteints ; la mère qui était dans une position intéressante, donne le jour, le 17, à un enfant qui ne vit qu'une heure. Le lendemain, la mère aussi succombait.

Les 2 autres enfants, âgés de 4 ans 1/2 et de 10 mois étaient transportés à l'hôpital ; malgré les soins empressés dont ils étaient l'objet, l'aîné décédé le 24 et le dernier enfant est encore dans un état qui inspire des inquiétudes.

De toute cette famille, le père seul n'a pas été atteint de la variole, lui seul ayant été vacciné chez Alphonse Pollet où il travaillait.

Police municipale. — Le personnel de la police municipale a offert hier soir un punch à M. Floris Catteau, agent du service de la sûreté, dont le Conseil municipal a liquidé la pension de retraite dans sa séance de vendredi.

Nous n'avons pas besoin de dire que cette réunion de camarades a été empreinte de la plus franche cordialité.

Nous souhaitons à M. Floris Catteau de jouir longtemps de sa retraite bien gagnée.

Deux fausses alertes de vols. — Hier soir vers 7 heures, un citoyen rencontrant le sous-brigadier Boulois aux abords de la Grande-Place, lui déclara qu'il venait de voir deux individus de mauvaise mine qui « tripopaient » aux portes des maisons de la rue du Haze. C'était à coup sûr des voleurs. Le sous-brigadier courut au poste, prit avec lui l'agent Leveugle et chacun d'eux ayant retiré sa tunique et s'étant coiffé d'une vieille casquette partirent explorer la rue du Haze où ils ne découvrirent aucun individu suspect.

Ils frappèrent à une maison où les individus avaient « cafouillé » à la porte. Là ils apprirent que les pseudo-voleurs étaient deux marchands d'oranges qui avaient demandé à pouvoir remiser une balladeuse dans une maison inhabitée.

⁂

Une demi-heure plus tard, le téléphone résonnait au bureau central.

Des voleurs, disait-on, s'étaient introduits chez M. Charles Papou, négociant en déchets, rue Winoc-Chocqueel, 118. La servante s'était enfuie par la fenêtre.

Les agents Leveugle, Roussel, Schitecaete, Cuvelier et l'agent de sûreté Scamp se rendirent au pas de course sur les lieux.

Toute la maison fut explorée. Pas plus de voleurs que sur la main. Rien du reste n'avait été dérangé.

Les voleurs n'existaient que dans l'imagination de la servante, une fille de la Belgique, d'un naturel très peureux et qui même dans la journée, ses maîtres étant là, tendait des chaînes derrière toutes les portes pour se garder des voleurs.

Cette dernière affaire a été colportée en ville. Un rassemblement de curieux s'était formé devant la maison et les commentaires allaient leur train, tous plus mal fondés les uns que les autres. On racontait même que la servante avait essuyé un coup de feu des voleurs au moment de sa fuite.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux Halles : huitres, 10850 ; morue, 50 k. ; harengs-saurs, 10 caisses ; fromage, 40 k. ; oignons, 40 k.

Association des Anciens Elèves du Lycée de Tourcoing. — Le banquet annuel de l'Association des Anciens Elèves du Lycée de Tourcoing aura lieu cette année, le samedi 7 mars prochain, à 7 heures du soir, à l'Hôtel du Cygne, Grande Place, à Tourcoing.

C'est à la demande presque générale de tous les sociétaires que le banquet a été reporté au samedi soir ; et la plupart de ceux qui ont assisté l'an dernier à la fête si réussie des Anciens Elèves du Lycée, ont déjà envoyé leur adhésion.

L'assemblée générale aura lieu le lendemain dimanche, aussitôt après la messe consacrée au souvenir des anciens élèves et professeurs défunts, laquelle se fera à 10 heures précises dans la chapelle du Lycée.

Les anciens élèves qui n'ont pas encore remis leur adhésion, sont priés de l'envoyer au plus tôt au Secrétaire général de l'Association au Lycée.

Au théâtre municipal. — Une très belle représentation de plus à ajouter à celles qui nous ont été données depuis le début de la saison théâtrale, par la troupe du Grand-Théâtre de Lille.

Au programme hier après-midi, un opéra comique très gai, et dont la musique alerte et expressive est fort captivante.

Les *Mousquetaires au Couvent* ont obtenu beaucoup de succès et succès mérité, car l'interprétation a été superbe. Aussi, le nombreux public qui assistait à la représentation a fait fête aux artistes.

Les rôles de Brissac et de Gontrand étaient remplis par MM. Cadio, baryton et Emmery, ténor, qui se sont surpassés. M. Mordet, le comédien accompli qui jouit d'une si grande faveur auprès du public Tourquennois, a tenu d'une façon magistrale le rôle ardu de l'abbé Bridaine.

Il s'était composé une tête tout à fait réussie et il suffisait de le regarder pour rire.

Mlle Anny Goë: a été ravissante dans le rôle de Simonne, Mlle Marty tenait fort bien celui de Marie, et l'ingénue Mlle Derval a également obtenu beaucoup de succès dans le rôle de Louise.

Mmes Dasveda et Patoret personnifiaient la supérieure et sœur Opportune, et n'ont pas peu contribué au bon ensemble de l'interprétation.

Les chœurs ont bien marché et l'orchestre a mis en relief la partition de l'œuvre.

On nous annonce pour samedi 7 et pour mercredi 11 mars courant, deux soirées de gala avec « Michel Strogoff » pièce féerique à grand spectacle.

Population étrangère. — Du 23 au 28 février, le mouvement de population étrangère a été le suivant :

Arrivées : Hommes, 8 ; femmes, 8 ; enfants, 12.
Départs : Hommes, 7 ; femmes, 7 ; enfants, 9.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 23 au 28 février 1903

Laines peignées	395.980
Laines filées	135.950
Laines blousses	110.532
Cotons	59.739
Soies	......
Totaux	704.519

Conditionnements 1.968
Titrages 179
Dégraissages 17
Marché à terme : Néant k.

Le directeur,
Arthur BONTE.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Stand du Franc-Tireur. — Résultat du tir du 22 février. — 1er prix, un joli fusil, J. Mulié, Neuville — 2e, un magnifique régulateur à sonnerie, E. Forceville, Roubaix — 3e, un jambon, Damman de Tourcoing — 4e, un jambon, Lehlen de Tourcoing — 5e, un jambon, F. Viel de Neuville — 6e, Liénaert de Ronchin — 7e, Malantois de Ronchin — 8e, J. Mulié — 9e, Périn de Wattrelos — 10e, Pouret de Roubaix — 11e, Périn de Wattrelos — 12e, Pouret de Roubaix — 13e, Bruguet de Tourcoing — 14e, Damman de Tourcoing — 15e, Duo de Roubaix — 16e, Bruguet de Tourcoing — 17e, Delescluse de Tourcoing — 18e, Duo de Roubaix.

MOUVAUX

La grève de chez Blondel

Samedi soir, comme nous l'avions annoncé, une conférence organisée par le groupe socialiste et le comité gréviste a eu lieu chez M. Louis Lefebvre, rue de Roubaix. Une cinquantaine de personnes assistaient à cette réunion.

M. Lejeune-Mullier, maire de Wasquehal, a été acclamé président. L'auditoire a ensuite nommé MM. Moutar et Vanoverbecke comme assesseurs.

Les orateurs Dhooghe et Lienhart ont excité les grévistes à la résistance.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul s'est réuni samedi soir en séance ordinaire. La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. G. Debuchy, maire. Quinze conseillers sont présents. M. G. Matifas est nommé secrétaire de la session. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Renouvellement des Commissions. — Sont élus :

Commission des finances. — MM. Deroy, Delaroyère, Thiers, Matifas, Dujardin, Delos, Blamart.

Commission scolaire. — MM. Deroy, Delaroyère, Deroubaix, Lambelin, Dujardin, Vanheck, Blamart.

Commission des travaux. — MM. Deroy, Delaroyère, Dillies, Courmont, Wattel, Thiers Lemaire.

M. Lemaire. — J'accepte de faire partie de cette commission à la condition qu'elle fonctionnera mieux que l'an dernier.

M. Debuchy déclare prendre acte de cette déclaration.

Commission des fêtes. — MM. Deroy, Delaroyère, Deroubaix, Delos, Dillies, Dujardin et Legrand.

Edifices communaux. — La réception des travaux d'entretien des édifices communaux est renvoyée à une prochaine séance.

Monument des victimes du travail. — Le Conseil approuve les travaux du monument des victimes du travail et du dévouement. La dépense, y compris les honoraires d'architecte, s'élève à la somme de 819 fr. 88.

Eaux du canal. — M. Debuchy rend compte des démarches faites par l'administration municipale au sujet de l'insalubrité des eaux du canal. Ces démarches n'ont abouti à rien ; il soumettra sous peu à l'assemblée un projet d'épuration.

Entretien des rues. — Le devis pour entretien des rues en 1903, 1904 et 1904 est accepté. Le total du devis s'élève à 2.000 francs. L'adjudication de ces travaux se fera à la mairie.

Tramways électriques. — L'assemblée donne un avis favorable à l'avant-projet Mongy dont nous avons causé il y a quelques jours.

Route de Lille à Tourcoing. — Le Conseil approuve le plan d'alignement de la route départementale de Lille à Tourcoing. Les modifications à ce plan d'alignement concernent les immeubles de MM. Boussel, Blamart, Delobel, Larogneaux.

Soutiens de famille. — Le Conseil donne un avis favorable à diverses demandes de soutiens de famille qui lui sont soumises, ainsi qu'aux nommés Delattre et Hornard, renvoyés dans leur foyer pour la même cause.

Ecole de Rouges Barres. — Le Conseil est d'avis de faire une palissade pour séparer l'école municipale de filles avec l'école maternelle au hameau de Rouges-Barres.

Règlement sanitaire. — Lecture est donnée du nouveau règlement sanitaire (loi du 22 février 1902). Dans cette loi il est dit que la vaccination est obligatoire aux enfants de moins d'un an ; la revaccination à la douzième année et à la vingt-et-unième.

La désinfection des locaux dans lesquels une épidémie se déclare est également obligatoire.

M. Lemaire. — Puisque l'on discute la question sanitaire je tiendrai à faire remarquer que les urinoirs ne sont pas nettoyés en temps.

M. Debuchy promet de prendre les mesures nécessaires.

Le règlement sanitaire est renvoyé à la commission de salubrité.

Cotes irrecouvrables. — Lecture est donnée des cotes irrecouvrables pour l'année 1902.

Crédits divers. — Le Conseil vote les crédits suivants :

Pour travaux d'aqueduc 584 fr. — Assistance médicale gratuite 1160 fr. 60 — Entretien du cimetière 3,65 — Entretien des rues 79.15 — Entretien de la mairie 29,44 — Fournitures classiques 1576,58 — Inhumation d'indigents 15 fr. — Vacation de médecin 44 fr. — Expédition du service des étrangers 23,10 — Contrôleur des Contributions 200 fr. — Etrennes des facteurs 75 fr. — Surveillance de comptabilité des travaux des rues 75.02.

Caisse des écoles. — La demande de subside pour la caisse des écoles, sur les fonds départementaux, est refusée par M. le Préfet, qui informe la commune que ces demandes de secours lui incombent.

MM. Delos, Delaroyère et Legrand, réclament l'éclairage de certaines rues. Accepté.

La Commission des travaux se rendra prochainement à Rouges-Barres, pour reconnaître les portions de rues faites par M. Poissonnier.

Subvensions aux sociétés. — Sur la proposition de M. le maire, l'assemblée est d'avis de supprimer la subvention accordée chaque année à la chorale des Anciens Elèves du Pont et à la société de gymnastique « La Renaissance », sociétés qui se seraient abstenues d'assister à la fête d'inauguration.

Le Conseil décide l'achat d'une pompe à incendie.

La séance est ensuite levée à 10 h. 3/4.

LANNOY

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Lannoy s'est réuni, vendredi soir, à la mairie, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire. La séance s'est ouverte à huit heures cinq. Tous les conseillers étaient présents. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. Parmentier. — Avant la dernière réunion la minorité avait envoyé une lettre à M. le maire pour le prier d'ajourner la réunion, attendu que plusieurs d'entre nous étaient empêchés. D'autre part la convocation ne nous est pas parvenue dans le délai des trois jours francs. La majorité n'a pas pris notre lettre en considération, puisqu'elle a formé les commissions, malgré notre demande d'ajournement. Ordinairement on met les conseillers dans les commissions où les appellent leurs aptitudes. Je dirai même qu'on a doublé la dose de précautions à mon égard, en m'éliminant des trois dont je faisais partie.

M. le Maire. — Je n'ai pas répondu à votre lettre, elle était blessante pour moi.

M. Parmentier. — On a tenu à me mettre en opposition avec une certaine personnalité du conseil. Je ne crains pas d'être mis en parallèle mais si ce parallèle doit se produire, je tiens à ce qu'il se produise en public, ici à la mairie et non entre les quatre murs d'une commission.

M. Dupont. — Je suis un peu pris à l'improviste, mais je tiens à répondre à l'interpellation de M. Parmentier.

M. le Maire. — Vous n'avez pas la parole, M. Dupont ; je n'admets pas de questions personnelles ici. Quant aux demandes d'interpellation, je veux qu'on les adresse quarante-huit heures d'avance.

M. Deffrennes. — Vous trouvez notre lettre blessante, M. le Maire ?

M. le Maire. — Parfaitement.

M. Deffrennes. — Voulez-vous en donner lecture ?

M. le Maire fait donner lecture de la lettre en question.

M. Boutemy. — Cette lettre n'est pas blessante.

M. Dupont. — Avec l'autorisation préfectorale, le Maire a le droit de convoquer le Conseil dans les vingt-quatre heures.

M. le Maire. — Cette lettre était blessante pour moi, car vous aviez l'air de me dire que je ne savais pas ce que je faisais.

L'incident est clos.

Le Conseil maintient dans leurs fonctions d'administrateurs à l'hospice, MM. Paul Bettremieux et J.-B. Cardon.

Il est ensuite procédé au renouvellement des membres du Bureau de bienfaisance, M. le Maire demande au conseil de maintenir M. Dervaux dans ses fonctions en raison de son ancienneté.

M. Boutemy. — Est-ce que c'est seulement à cause de son ancienneté ?

M. le maire. — C'est pour les services rendus par lui depuis longtemps.

M. Parmentier. — Je vous remercie au nom de M. Dervaux.

M. le Maire. — Je vous demande, messieurs, de nommer M. Seys en remplacement de M. Boutemy.

M. Seys est nommé membre de l'administration du Bureau de bienfaisance par la majorité.

M. Boutemy. — Pour une seule fois que j'ai assisté à une réunion du Bureau de bienfaisance, je ne crois pas avoir manqué à mon devoir.

M. le Maire. — Je n'ai pas à rechercher si vous avez fait votre devoir envers les pauvres, mais depuis 20 ans vous ne vous êtes pas intéressé aux pauvres de Lannoy.

M. Boutemy. — J'ai fait probablement plus que vous, car moi je fais le bien pour mon compte personnel, tandis que vous, vous le faites pour le compte des autres.

M. le Maire. — L'incident est clos.

M. Boutemy. — C'est facile de clore l'incident.

M. Dupont. — Il n'est pas plus difficile de soulever un incident que de le clore.

Le Conseil vote à l'unanimité une somme de 408 fr. 50 destinée à augmenter le traitement du personnel de l'école communale de filles.

La Ville a fait l'achat de deux maisons rue Saint-Jacques, pour le percement d'une rue. M. le Maire demande au Conseil de payer le reste de la dépense s'élevant à 7,500 francs. (Adopté).

Le Conseil donne un avis favorable à la réception définitive des travaux des bâtiments communaux et d'aqueducage s'élevant d'une part à 2,545 fr. 54 et de l'autre à 326 fr. 48.

M. le maire informe le Conseil de la démission de la porteuse de télégrammes et l'invite à pourvoir à son remplacement. M. Alfred Bettremieux ayant sollicité cet emploi est accepté.

Le Conseil est appelé à donner son avis sur l'avant-projet de la Compagnie des tramways Mongy.

Après quelques explications de M. le maire, M. Parmentier donne lecture d'un rapport déposé par lui précédemment.

Le rapporteur demande : 1° Que la Compagnie accorde à la ville de Lannoy un tant pour cent sur ses bénéfices, proportionnellement à ce qui serait accordé à la ville de Roubaix ; 2° un droit de stationnement de place ; 3° que le réseau soit destiné aux voyageurs et aux transports des marchandises ; qu'elle accorde le parcours gratuit aux employés municipaux : que les abonnements scolaires soient valables tous les jours de la semaine ; que la ligne de Lannoy soit prolongée jusqu'au territoire de Toufflers ; enfin, il demande que tous les avantages que la ville de Roubaix pourrait obtenir soient accordés proportionnellement à la ville de Lannoy.

Le Conseil fait des réserves sur les conditions à faire à la Compagnie et donne un avis favorable au tracé présenté.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil accorde un subside complémentaire de 2.000 francs au bureau de bienfaisance pour solder différentes créances.

M. le Maire demande au Conseil de voter une somme de 10.000 francs pour la construction de trottoirs, rue Royale, rue de Tournai, rue des Bouchers, etc.

M. Parmentier. — Je trouve les trottoirs très utiles. Toutefois, je ne voterai aucun travail avant l'entreprise de celui qui prime tous les autres : l'installation de l'eau potable.

M. le Maire. — J'ai pris aussi des renseignements pour cette installation. J'ai l'intention de convoquer sous peu la Commission des eaux.

M. Parmentier. — Je ne m'associerai au vote d'aucune entreprise d'ici là. Quand on voudra faire les tranchées, il faudra faire enlever les trottoirs.

M. Samuel Dujardin. — Je suis de l'avis de M. Parmentier. D'ici six semaines, il faut de l'eau.

M. le Maire. — Occupons-nous d'abord de la question des trottoirs, la question des eaux viendra après. Je convoquerai la Commission.

M. Parmentier. — Il y a si longtemps qu'on marche sur les grès pointus.

M. Dupont. — Ça fait casser les jambes et vous y trouvez intérêt.

M. Mulliez-Dewailly. — Et à vous, ça ne vous rapporte pas grand chose ?

M. le Maire met la question aux voix.

Le crédit est voté.

— Le marché pour l'entretien des rues étant expiré depuis le 31 décembre, le Conseil approuve un nouveau marché aux conditions précédentes. Seulement M. le Maire fait observer que le prix des grès étant augmenté, la commune subira cette augmentation.

— M. Deffrennes demande au Conseil de prendre une décision concernant la pose d'une *pierre tombale sur le monument des doyens* décédés. Cette question est renvoyée à la Commission.

— M. Parmentier demande qu'on utilise les baignoires et fauteuils dont l'achat a été fait, l'an dernier, pour les malades indigents. Il s'agit de trouver un emplacement convenable.

La séance est ensuite levée.

Vol chez un Roubaisien à Féchain

Dans la nuit du 27 au 28 février, des malfaiteurs ont fracturé une fenêtre et pénétré dans la maison de campagne de M. Alexandre Dupas, rentier, actuellement à Roubaix.

La maison étant inhabitée, les voleurs ont pu sans être dérangés enlever environ mille bouteilles de vins fins, valeur estimative 2000 francs.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 28 février 1903.

Quoique mouvementé, le marché est resté assez bien disposé cette semaine, sauf sur la Rente Française, qui recule à 99 85.

La fermeté a dominé sur les Etablissements de crédit, principalement sur la Société Générale, à la suite des brillants succès qu'elle a obtenus dans l'augmentation de son capital social et dans l'Emprunt Serbe, couvert trois fois. L'Extérieure se retrouve à 92.30 ; la Rente Serbe unifiée 4 0/0 s'avance à 78.25.

En Banque, hausse de l'action Economique Industrielle à 166 francs ; bonne tenue de la Kokumbo à 31.50 et de l'action Messageries Françaises de Madagascar à 91 francs. Les Tramways Electriques et Chemins de Fer progressent, l'action à 77 francs et l'obligation à 464 francs. Affaires actives sur les Moteurs à gaz et Constructions mécaniques, en reprise à 158.50, Action Gold Run 16 et 16.25, ex-coupon détaché aujourd'hui. L'obligation Grenade est recherchée à 315 francs, représentant à ce cours un revenu de 6.5 0/0, sans tenir compte de l'amélioration probable du change espagnol. La Consolidated Goldfields of the Ivory Coast, introduite jeudi à 30 francs, est l'objet de nombreuses demandes à 32 francs.

Les actions des Chemins Français ont peu varié.

Information financière

Au 31 décembre 1902, le montant total des Assurances réalisées en cours en France, par la Mutual Life, s'est élevé à 266 millions et demi, en augmentation de 35 millions sur le chiffre de l'an dernier, alors que celui des dix-sept Compagnies Françaises réunies n'a augmenté que de 23 millions. Dans le monde entier, la Mutual Life a réalisé en 1902 un milliard 70 millions d'affaires nouvelles suivies d'effet, c'est-à-dire dont la prime a été payée. Sous l'énergique impulsion de son directeur général, M. Paul Baudry, qui l'a implantée chez nous, la Mutual Life a créé en quatorze ans un portefeuille égal à celui que les autres Compagnies américaines ont mis plus de trente ans à former et que la plus importante des Compagnies européennes a mis quatre-vingt-deux ans à constituer. Enfin, en 1902, la Mutual Life a encaissé en primes et intérêts 379 millions de francs ; elle a payé 150 millions aux assurés et porté 153 millions en augmentation de son fonds de garantie qui s'élève aujourd'hui à un milliard 981 millions.

L'« OFFICIEL »

ARMÉE ET MARINE

Appels en 1903

(Suite)

TERRITORIAUX

Territoriaux des classes 1886-1887 1888

INFANTERIE. — *1er régiment territorial d'infanterie.* — 1re période du 16 au 29 mars (ajournés) ; 2e période du 5 au 18 octobre. — Etat-major, 1er et 2e bataillons et 13e compagnie ; 3e période du 26 octobre au 8 novembre, 3e bataillon, 14e et 15e compagnies.

2e régiment territorial d'infanterie. — Période unique du 19 octobre au 1er novembre. — Etat-major, 1er et 2e bataillons à Valenciennes ; 3e bataillon et dépôt à Condé.

3e régiment territorial d'infanterie. — 1re période du 20 avril au 3 mai (ajournés) ; 2e période du 19 octobre au 1er novembre. — Etat-major, 2e et 3e bataillons ; dépôt à Cambrai, 1er bataillon au Quesnoy.

4e régiment territorial d'infanterie. — 1re période du 20 avril au 3 mai (ajournés) ; 2e période du 19 octobre au 1er novembre. — Etat-major, 1er et 3e bataillons à Avesnes ; du 19 octobre au 1er novembre, 2e bataillon à Maubeuge ; 3e période du 2 au 15 novembre (dépôt à Avesnes) ; du 2 au 15 novembre (territoriaux des bataillons d'Afrique des *subdivisions* de Lille, Valenciennes, Cambrai et Avesnes).

5e régiment territorial d'infanterie. — 1re période du 9 au 22 février (ajournés) ; 2e période du 15 au 28 octobre (1er bataillon) 13e et 14e compagnie à Arras ; 3e bataillon à Douai ; 3e période du 2 au 15 novembre (2e bataillon et 15e compagnie à Arras).

6e régiment territorial d'infanterie. — 1re période du 20 avril au 3 mai (à Aire : dépôt 13e compagnie et ajournés ; à Béthune, dépôt 14e et 15e compagnies) ; 2e période du 15 au 28 octobre ; 1er bataillon à Béthune ; 3e bataillon à Hesdin ; 3e période du 2 au 15 novembre, 2e bataillon à Béthune.

7e régiment territorial d'infanterie. — 1re période du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période du 15 au 28 octobre, 2e bataillon à St-Omer ; 1er et 4e bataillons à Calais ; 3e bataillon à Boulogne ; 3e période du 2 au 15 novembre, dépôt.

8e régiment territorial d'infanterie. — 1re période du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période du 15 au 28 octobre, 1er et 2e bataillons et dépôt à Dunkerque ; 3e bataillon à Bergues ; 3e période du 2 au 15 novembre, 4e bataillon à Bergues ; du 2 au 15 novembre (territoriaux des bataillons d'Afrique, des subdivisions d'Arras, Béthune, St-Omer et Dunkerque.)

CAVALERIE. — *Escadron territorial de cavalerie légère de la 1re région,* du 26 octobre au 8 novembre.

Escadron territorial de dragons de la 1re région, du 5 au 17 octobre.

GÉNIE. — *Sapeurs mineurs.* — 1re période du 12 au 25 octobre ; 2e période du 2 au 15 novembre.

Sapeurs conducteurs. — Classe 1887 : 1re période du 3 au 16 août ; 2e période du 21 septembre au 4 octobre ; 3e période du 5 au 18 octobre ; 4e période du 19 octobre au 1er novembre ; 5e période du 2 au 15 novembre.

ARTILLERIE. — *Groupes territoriaux* rattachés aux 15e et 27e régiments d'artillerie. — 1re période du 19 octobre au 1er novembre ; 2e période du 2 au 15 novembre.

Groupe territorial rattaché au 2e bataillon d'artillerie à pied.

A Maubeuge. — 1re période du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période du 21 septembre au 4 octobre, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e batteries ; 3e période du 12 au 25 octobre, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e batteries ; 4e période du 2 au 15 novembre, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e batteries.

A Dunkerque. — 1re période du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période du 22 septembre au 4 octobre 2e, 3e et 6e batteries ; 3e période du 2 au 15 novembre, 5e et 8e batteries.

A Calais. — 1re période du 2 au 15 mars ; 2e période du 21 septembre au 4 octobre 1re et 7e batteries.

L'appel des unités territoriales rattachés au 2e *bataillon d'artillerie à pied, étant fixé à l'automne* de 1903, les centres de convocation de ces unités ont été arrêtés conformément aux indications du tableau annexé à la dépêche ministérielle n° 15467 du 19 novembre 1902, applicables à dater de la mise en vigueur du plan XV.

Territoriaux de la classe 1887.

1er escadron territorial du train des équipages militaires. — 1re période, du 2 au 15 janvier ; 2e période, du 16 au 29 janvier ; 3e période, du 30 janvier au 12 février ; 4e période, du 13 au 26 février ; 5e période, du 27 février au 12 mars ; 6e période, du 13 au 26 mars ; 7e période, du 27 mars au 9 avril ; 8e période, du 15 au 28 avril ; 9e période, du 1er au 14 mai.

1re section territoriale de commis et ouvriers militaires d'administration. — 1re période, du 5 au 18 janvier ; 2e période, du 19 janvier au 1er février ; 3e période, du 27 avril au 10 mai ; 4e période, du 2 au 15 juin ; 5e période, du 31 août au 13 septembre ; 6e période, du 21 septembre au 4 octobre ; 7e période, du 5 au 18 octobre ; 8e période, du 19 octobre au 1er novembre ; 9e période, du 2 au 15 novembre ; 10e période, du 16 au 29 novembre ; 11e période, du 30 novembre au 14 décembre ; 12e période, du 14 au 27 décembre.

1re section territoriale d'infirmiers militaires. — 1re période, du 12 au 25 janvier ; 2e période, du 23 mars au 5 avril ; 3e période, du 20 avril au 3 mai ; 4e période, du 29 juin au 12 juillet ; 5e période, du 28 septembre au 11 octobre ; 6e période, du 16 au 29 novembre.

Auxiliaires du service télégraphique. — Classes 1886, 1887, 1888, du 5 au 17 mai.

SPECTACLES & CONCERTS

Concert de l'Association des Anciennes élèves de l'Institut Sévigné. — Charmante fête que celle que l'Association des Anciennes élèves de l'Institut Sévigné, de Roubaix, donnait hier dimanche, à quatre heures de l'après midi, dans la salle des fêtes de la Mairie.

Salle archi-comble, public choisi et enthousiaste, réussite complète et grand succès, tel est le bilan de la fête que présidait M. Bourbon, inspecteur primaire.

Dans la nombreuse et sympathique assistance nous avons remarqué : M. Lehoucq, adjoint au maire, de Roubaix et Mme Lehoucq ; M. Salé, proviseur, du Lycée de Tourcoing et Mme Salé ; MM. Lefebvre et Lambert, professeurs, à l'Institut Turgot et de nombreux membres du personnel enseignant.

Les anciennes élèves, toutes fort délicatement costumées ont d'abord interprété : « Les Petits Oiseaux », charmante comédie de Labiche où se sont fait applaudir : Mlles I. Gérard, M. Vanhaelst, M. Joly, B. Mézière, L. Riveret, L. Manzin, M. Vanderschooten, R. Retels, R. Grambach, Z. Ansart.

Dans la deuxième partie : « Le Médecin malgré lui », de Molière, a été fort bien enlevé par : Mlles M. Bonte, L. Vanghelawe, B. Mezière, A. Lecompte A. Vauban, M. Prum, D. Dubois, A. Lambert.

Mme M. Masson, qui a une voix chaude et fort bien timbrée a su se faire longuement applaudir en détaillant avec âme un morceau de « Samson et Dalila », de Saint-Saëns ; « Athenè » de M. Berlioz et « La Cloche Fêlée », de G. Charpentier.

Mlle R. Grambach qui dit très simplement mais très bien, a été longuement applaudie en déclamant « Le baiser de Laline », de Jean Rameau, et l'inimitable Watteeuw, a soulevé le rire général en nous disant un morceau inédit et de sa composition : « Barnum », puis le combat du lion et du taureau et finalement « Pour vir un mariage ».

En somme, excellente fête laïque, fort bien organisée et très bien réussie.

Une quête fructueuse a été faite au profit de l'œuvre de l'A.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Nord-Touriste

Le numéro de février du « Bulletin officiel mensuel du Nord-Touriste et de l'Automobile-Club du Nord » vient de paraître. Cette publication tiré en trois couleurs obtiendra encore plus de succès que le premier numéro paru en janvier, car le texte et les illustrations en sont très soignés et comptent quatre pages de plus, ce qui est la meilleure preuve du succès obtenu par ce nouvel organe spécial, dont le service est fait gratuitement à tous les sociétaires du « Nord-Touriste » et de l'A.C. du Nord.

Annonçons également que les billets de la grande tombola à 10 centimes organisée par le « Nord-Touriste » et l'A.C. du Nord, au profit des cantonniers de la région, sont mis en vente. Des lots nombreux et importants, d'une valeur totale d'un millier de francs, ont déjà été recueillis, le premier lot consiste en une bicyclette de luxe modèle 1903, de la marque « Nord Touriste », offerte par le constructeur, M. Henry Dulieux, de Lille. On trouvera des billets au siège social, à Roubaix, et chez certains débitants de tabac et cafetiers dans les principales villes du département.

Enfin rappelons à nos lecteurs qui ne font pas encore partie du « Nord Touriste » que le but fondamental de cette association départementale est l'amélioration des voies cyclables et que la carte d'identité du N.-T. procure la libre circulation des bicyclettes aux frontières et différents avantages.

Pour s'inscrire à la société, écrire au siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix, en joignant un mandat postal de 5 fr. 50 pour la première cotisation annuelle et le coût de l'insigne.

⁂

Les futures excursions du Nord-Touriste

Chacun sait maintenant les succès qu'obtiennent à chaque saison les excursions organisées par le *Nord Touriste.* Afin de permettre à tous les sociétaires de prendre dès à présent leurs dispositions, le comité des excursions du N. T. vient d'établir de la façon suivante le calendrier de la saison 1903 :

Dimanche 5 avril (matinée). Quesnoy-sur-Deûle, Linselles. — Lundi 20 avril (journée). Lille, Carvin, Lens (visite d'une mine). — Dimanche 10 mai (matinée), Lille, Armentières. — Jeudi 21 mai, Ascension (matinée), Dukebusch. Mont de Kemmel, Ypres — Dimanche 31 mai et lundi 1er juin, Pentecôte (2 jours), Douai et Cambrai — Dimanche 14 juin (matinée), Comines. — Dimanche 21 juin (journée), grande fête cycliste à Roubaix — Dimanche 5 juillet (journée), Valenciennes, la forêt de Nouvion — Mardi 14 juillet (après-midi), Longchamps-fleuri, à Roubaix — Dimanche 19 juillet (matinée), Bois de Phalempin — 1er, 2, 3 et 4 août (4 jours), Rouen, Le Havre, Trouville, Dieppe — 14, 15 et 16 août (3 jours), Namur, Dinant, Grottes de Harn — Dimanche 30 août (matinée), Halluin, Menin, Courtrai — Dimanche 6 et lundi 7 septembre (2 jours), Arras, Doullens, Montreuil, Etaples — Dimanche 20 septembre (journée). Mont Cassel, ferme Crèvecœur — Dimanche 4 octobre (matinée), Haubourdin.

Voilà, dans ses grandes lignes, le calendrier des sorties de 1903, qui sera suivi aussi scrupuleusement que possible, car il faut toujours laisser une place à l'imprévu. Mais si certaines circonstances viennent contrarier ces projets, on peut déjà affirmer que ce programme sera bien accueilli par tous les sociétaires.

Ajoutons que, pour encourager les cyclistes photographes et faciliter l'illustration du nouveau bulletin spécial, un concours de photographie aura lieu entre tous les sociétaires prenant part aux excursions et sera doté des prix suivants : 1er prix, 50 fr., 2e, 30 fr. ; 3e, 20 fr.

Décidément, le *Nord Touriste*, dont la prospérité s'affirme chaque jour, fait bien les choses !

TRIBUNE PUBLIQUE

APPEL AUX ROUBAISIENS

Nous recevons, avec prière de l'insérer, l'appel suivant :

La Société Mongy, ayant pour objet de créer un réseau, dit départemental de tramways, a projeté de faire aboutir à Roubaix diverses lignes, venant de Lille, Hem et Leers.

Contre ce projet, rien à dire. S'il n'est pas d'intérêt communal pour nos concitoyens, de faciliter aux communes suburbaines les relations rapides qui leur permettront d'attirer chez elles une partie de notre population, tentée par des économies dans ses moyens d'existence, il faut admettre volontiers comme un progrès, la création de lignes de tramways, qui faciliteront les rapports commerciaux et autres, aux habitants de notre département.

Aussi les Roubaisiens ne songent-ils pas à opposer le moindre obstacle à la création des lignes Mongy qui doivent aboutir à Roubaix.

Il ne saurait en être de même, si cette société convoite — et c'est ici le cas de concurrencer le réseau municipal des tramways de Roubaix, soit en s'emparant de ses lignes urbaines, soit en y établissant des lignes destinées à suivre parallèlement les tracés assignés aux tramways roubaisiens.

Ce que nos concitoyens ne peuvent non plus admettre, c'est que la Société Mongy veuille traiter Roubaix en pays conquis, en s'emparant comme elle prétend le faire, du parc de Barbieux, dont elle détruirait la perspective, en le sillonnant selon ses fantaisies et en accaparant un trottoir pour ses lignes, ce qui aurait pour résultat de compromettre la sécurité des nombreuses familles roubaisiennes, qui fréquentent notre belle promenade.

Le Conseil municipal a abandonné au réseau Mongy des tracés avantageux pour tous. Il faillirait à ses devoirs, s'il ne les maintenait énergiquement, devant les prétentions d'une Compagnie, dont les projets doivent avoir pour résultat de priver la Ville de Roubaix des avantages qu'elle est en droit d'escompter de son réseau municipal.

Le réseau roubaisien est tenu d'acquitter un droit de péage rémunérateur pour les finances communales, il doit partager ses bénéfices avec la Ville, il serait intolérable qu'une Société étrangère puisse librement venir le concurrencer, privant Roubaix de ce fait des avantages nouveaux qu'elle pourra exiger dans la suite de la société concessionnaire, si celle-ci y fait ses affaires.

La Compagnie Mongy arrête ses lignes aux portes de Lille ; elle ne songe pas à les y faire pénétrer, sachant bien qu'elle ne pourrait lutter contre les oppositions que produiraient les Lillois, si elle en émettait la prétention.

A Roubaix, des tracés avantageux ont été concédés à la Société Mongy. Ils lui permettraient de desservir des rues, où ne passeront pas les tramways urbains. Une voie côtoyant le parc de Barbieux lui a été offerte : elle doit s'en contenter, car les Roubaisiens ne permettront ni pour or, ni pour argent, d'endommager le « Beau Jardin » leur promenade favorite.

Une enquête d'utilité publique, prescrite par la Préfecture, est ouverte à la Mairie de Roubaix, jusqu'au 12 mars prochain.

Nous engageons vivement les Roubaisiens à en profiter, pour aller en masse, signer une protestation dans les bureaux du Secrétariat, 3, rue Neuve.

Ceux de nos concitoyens qui seraient empêchés de se rendre à l'Hôtel de Ville, peuvent intervenir *individuellement* par une lettre adressée au Maire de Roubaix, où leur protestation serait mentionnée dans ce sens :

« Le soussigné proteste contre les tracés projetés par la Compagnie Mongy, notamment l'introduction des lignes dans le parc de Barbieux et demande le maintien des propositions faites par le Conseil municipal dans sa séance du 25 août 1902 ».

LA TEMPÉRATURE

61 — LUNDI 2 MARS — 304

Temps probable : Des pluies vont reprendre avec relèvement de la température dans le Nord.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Concert public — Voici le programme du concert public qui sera donné le lundi 2 mars dans la Salle des Fêtes de la Mairie par la société chorale la « Cœcilia Roubaisienne » :

Première partie :

1. Sérénade d'Hiver, de Th. Dubois, (Cœcilia) — 2. Grand air de l'Africaine, de Meyerbeer, par M. G. Seabert — 3. Air du Barbier de Séville (pour baryton) par M. J.-B. Demoor — 4. Chansonnette comique par M. J. Monnier.

Deuxième partie :

1. Chœur des Pèlerins, du Tannhauser, (Cœcilia) — 2. Air de Joseph, de Méhul, par M. G. Scalbert — 3. Air d'opéra pour baryton, par M. J.-B. Demoor — 4. Chansonnette comique, par M. J. Monniez.

VILLE DE TOURCOING

Association Amicale des Anciens Elèves du Flocon — Dimanche 8 mars, à 4 h. du soir, dans la grande Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville grand concert pour aider l'Association dans ses bonnes œuvres, avec le concours de MM. [illegible] frères, professeurs de boxe, anciens élèves de l'école ; Dessauvages, le Polin tourquennois, et des sections musicale et gymnastique de l'école qui exécuteront un grand ballet et une comédie militaire : **Tous aux Pommes**, de M. Dessauvages.

Prix d'entrée ; 1 fr. et 0.50 centimes.

Cachets en vente au siège de l'Association, [illegible] du Flocon, et chez MM. Faveur, 41, rue du Ballon, Lefebvre, 42, rue du Sentier, et au bureau de l'*Avenir*, 53, rue Verte.

Kursaal-Théâtre de Lille — Lundi 2 mars — Bur. à 8 h. Rid. à 8 h. 1/2 — **La Fille de Mme Angot**, opérette en 3 actes, de MM. Clairville, musique de Ch. Lecocq ; au 2e acte, dernière représentation de Odi de Nassekine, chanteur et danseur russe.

Mardi 3 mars, début de **Harry-French**, la plus grande attraction du siècle.

CONVOCATIONS

Roubaix. — *Anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels* (Groupe tissage). — Jeune homme ayant des notions de fabrication drapière est demandé à l'Association. Ecrire rue [illegible], 44, à M. le Secrétaire.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

HYGIÈNE ET MÉDECINE

Ernest 42 : 1° Il importe avant tout de vous faire un régime d'où vous exclurerez les aliments et boissons qui vous font mal et le suivre rigoureusement. Reposez-vous après le repas. 2° Prenez journellement une douche d'eau tiède suivie d'une vigoureuse friction de tout le corps à l'alcool. D'autre part, le bal et les lectures dont vous parlez, doivent être abandonnés d'une façon absolue. 3° Il y a des préparations phosphorées que nous ne pouvons indiquer ici, car nous n'y faisons pas de réclame.

Docteur GAB.

AFFAIRES DIVERSES

B. Anzin : Le tirage de cette tombola est fixé au 29 mars. Nous en publierons les numéros gagnants.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 1er mars

Naissances — Gabrielle et Herman Dewaele, fort Wattel, 19 — Suzanne Nollet, c. Caloune, 3 — Oscar Maréchal, c. Ste Philomène, 1 — Maria Debrouwère, r. de la Barbe d'Or, 1 — Albert Marécaux et Delmance Bias, boul. de Cambrai — Elise Vandecastel, c. Ducrocq, 1 — Hélène [illegible], quai de Rouen — Oscar Sailly, c. Deschamps, 1 — Agnès Donny, r. Jean-Goujon, 1 — Blanche Decoynck, c. Fremeaux, 5.

Décès — Victor Bigot, 3 ans, r. d'Epinal, 10 — Alice Vanneste, 22 ans, imp. du Midi, 6 — Marie Castiaux, 1 an, c. Krabansky, 2 — Alfred Duchêne, 37 ans, c. Couvaert, 6 — Eugène Vandecorte[illegible], 21 jours, c. Lauwers, 1 — Louise Payelle, 5 mois, r. Beaurewaert, 19 — Louis Lanselle, 84 ans, r. d'Inkermann, 130 — Raymonde Trentesaux, 1 an, r. Plutarque 10 — Pierre Manchoulas, 56 ans, r. Mimerel, 17 — J.-B. Baggix, 39 ans, Camille Dumortier, 1 an, et Mathilde Dheygère, 40 ans, r. Blanchemaille.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 28 février

Publications de mariages — Entre : Albert Bouckuyt, magasinier, r. du Catin, 2 et Léontine Lesage, s. p. à Perenchies — Cappelle Jules, laveur, r. des Girondins, 16 et Samain Hortense, ménagère, r. des Girondins, 14 — Delporte Frédéric, fileur, r. de l'Epinette, 83 et Debuigne Clara, ménagère, r. de l'Epinette, 181 — Legrand Auguste, employé r. du Rhin, 12 et Leperq Charlotte, repasseuse, r. du Congo, 165.

Du 1er mars

Naissances — Georges Machy, r. du Laboureur 14 — Andrée Goemine, r. St-Joseph, 8 — Léon Desplechin, r. de Châteaudun, 46 — Michel Tiberghien r. Jacquard, 6 — Alber, Couroubie, r. de Belleghem — Clotilde Bayem, r. Kléber — Lucienne Florin, r. du Bois — René Parent, r. de Mézières, 20 — J.-B. Deschamps, r. de Dunkerque, 12.

Décès — Paul Hervieu, 7 mois, r. du Calvaire, 36 — Louis Staelens, 29 ans, r. d'Anvers, 171 — Marie Toulemonde, 57 ans, r. d'Austerlitz, 58 — Marie Vandenhecke, 21 ans, r. de Madagascar, 41.

CONNAISSANCES UTILES

Comment traiter les troubles nerveux de l'estomac chez les jeunes filles. — Par un régime composé de viandes faites, grillées ou rôties, jambon, poisson, œufs, beurre frais, fromages durs, lait, café ou thé au lait. En même temps, nous interdisons l'usage du vin et ne permettons que de l'eau et de la bière aux repas. Nous défendons, en outre, l'usage des fruits crus, de la salade crue, des soupes et des bouillons gras, toutes substances acides qui diminuent l'appétit et contribuent au développement de gaz dans l'estomac. Lorsqu'il y a de la répugnance pour la viande, le régime lacté se trouvant indiqué, nos malades prennent chaque deux heures, un demi-litre de lait, s'il est possible, par petites à café, et quand la provenance nous est connue, celui-ci est donné cru.

Pour stimuler leur appétit, nos jeunes filles absorbent, au début de chaque repas, de trois à cinq gouttes de teinture de Beaume, dans un quart de verre d'eau, et lorsqu'elles éprouvent des aigreurs, elles prennent, à la fin du repas, une demi-cuillerée à café de bicarbonate de soude, dissous dans un peu d'eau.

BONHOMME FRANKLIN.

M. BROUILLARD A TOURCOING

M. Brouillard, le célèbre opticien de Paris, connu depuis si longtemps dans la ville de Tourcoing, cédant aux nombreuses et réitérées demandes qu'il a reçues de sa fidèle clientèle, informe nos concitoyens que pendant quelques jours il sera visible à l'**Hôtel du Cygne**.

Que tous ceux qui souffrent d'une mauvaise vue s'en aillent en confiance consulter M. Brouillard, il trouvera toujours des verres pour « réparer des ans ou de la fatigue, l'irréparable outrage ».

M. Brouillard ne livre que des verres de première qualité.

Ses lorgnons, ses lunettes, défient toute concurrence.

Il donne ce qu'il faut et en confiance absolue.

Nous le répétons : M. Brouillard, le célèbre opticien de Paris, est visible tous les jours à l'**Hôtel du Cygne, Grande Place, Tourcoing**. Avis à ceux qui n'ont pas une bonne vue.

Le gérant : [illegible]